

Autorisations Parentales 2022-2023

Droit à l'image

Je soussigné.e parent ou responsable légal.e de l'enfant
..... accepte par la présente que les photos sur lesquelles il-elle figure puissent être
utilisées par l'ALJ et la MJC Chablais.

OUI

NON

Les photos pourront être publiées dans les documents relatifs à la communication de l'ALJ et de la MJC (brochures, affiches, etc.), sur les sites internet de la MJC et le Facebook associé (Activités Loisirs Jeunes), des communes de Douvaine, Bons en Chablais, Ballaison et Loisin, et dans la presse locale (Le Messenger et Le Dauphiné).

Ces photos présenteront toujours les jeunes en groupe et non reconnaissables (pour les réseaux sociaux et Internet)

En aucun cas, l'association ne cèdera les photos visées à des tiers.

De plus, je dispose d'un droit de rectification sur cette autorisation à tout moment.

Autorisation de sortie

J'autorise mon fils / ma fille à rentrer seul.e à la fin des activités à l'heure précisée dans le programme.

OUI

NON

Fait le / / à

Signature + mention « Lu et approuvé »